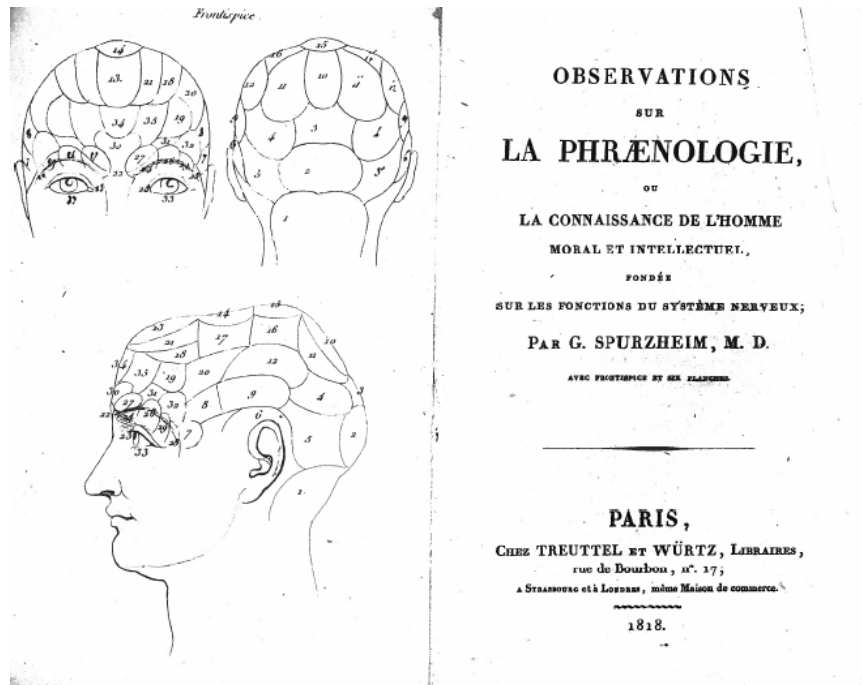


Département de philosophie

UQÀM

Guide des étudiants de premier cycle en philosophie



Septembre 2014

Introduction (p. 3)

1. Les études de premier cycle en philosophie à l'UQÀM (p. 3)

- a. Présentation du Département (p. 3)
 - i. Le site web du Département (p. 3)
 - ii. Coordonnées du Département (p. 3)
 - iii. Contacts (p. 4)
- b. Les programmes de premier cycle en philosophie à l'UQÀM (p. 5)
 - i. Baccalauréat et majeure en philosophie (p. 5)
 - ii. Mineure en philosophie (p. 6)
- c. Organisation et règlements des études de premier cycle (p. 7)
- d. Offre de cours et élaboration du cheminement de premier cycle (p. 7)
- e. Évaluation, notation, modification et révision de note (p. 9)
- f. Pédagogie et soutien à l'apprentissage (p. 10)
 - i. Pédagogie (p. 10)
 - ii. Soutien à l'apprentissage (p. 10)
- g. Du plagiat (p. 11)

2. Services et ressources (p. 12)

- a. Courriel UQÀM (p. 12)
- b. Agenda UQÀM (p. 12)
- c. Le Registrariat (p. 12)
- d. Bourses et soutien financier (p. 12)
- e. Bibliothèques (p. 13)
- f. Salon des étudiants (p. 13)
- g. Laboratoire informatique de la Faculté des sciences humaines (p. 14)
- h. *Assophia* (p. 14)
- i. S'informer sur la vie de la philosophie à Montréal et au-delà... (p. 14)

3. Exercices et travaux (p. 15)

- a. Les différents types d'exercices (p. 15)
- b. Présentation des travaux (p. 16)

Annexe I : exemples de cheminements types pour le baccalauréat et la majeure en philosophie.

Introduction

Réalisé par le Comité des études de premier cycle du Département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal, ce *Guide* a pour objectif de fournir aux étudiants¹ l'essentiel des informations nécessaires au bon déroulement de leur scolarité dans le cadre du premier cycle en philosophie. Parce qu'il est parfois difficile de trouver rapidement des réponses précises à ses questions dans la profusion de documents disponibles, il entend dispenser de manière claire et analytique l'ensemble des renseignements utiles aux étudiants et fournir ainsi un point d'accès et de référence commode.

Vous trouverez dans ce qui suit une brève présentation des études de premier cycle en philosophie à l'UQÀM, des programmes offerts, des règlements qui les encadrent et des dispositifs institutionnels ou pédagogiques qui les structurent. Ce document vous indique aussi l'ensemble des services ou ressources mis à votre disposition par l'Université ou le Département pour faciliter votre travail. Finalement, il contient des directives relatives aux différents exercices pédagogiques proposés dans le cadre des différents cours de philosophie au premier cycle et les règles de présentation des travaux qui y sont demandés.

1. Les études de premier cycle en philosophie à l'UQÀM

a. Présentation du Département

i. Le site web du Département :

Le département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal dispose d'un site web très détaillé et régulièrement mis à jour, sur lequel vous retrouverez l'ensemble des informations présentées dans ce guide, et bien plus encore. Nous vous conseillons donc de consulter régulièrement les pages abritées à l'URL <http://philo.uqam.ca/fr.html> pour découvrir le département, vous renseigner sur ses activités, y trouver des réponses à vos questions d'ordre administratif ou pédagogique, etc.

Le Département anime aussi une page Facebook, diffusant toutes sortes d'informations philosophiques ou académiques : <https://www.facebook.com/pages/Philosophie-UQAM/177293029124634>

ii. Coordonnées du département :

Le département de philosophie de l'UQÀM est situé au 5^{ème} étage du pavillon Thérèse-Casgrain (W) du campus central l'UQAM. Notre adresse civique est :

Université du Québec à Montréal
Pavillon Thérèse-Casgrain (W)
455, Boulevard René-Lévesque Est
5^{ème} étage Local W-5350
Montréal, Québec, Canada H2L 4Y2

¹ Dans cette publication, le genre masculin est employé pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.

Pour nous envoyer du courrier, vous devez cependant utiliser notre adresse postale :

Département de philosophie
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada H3C 3P8

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone, fax ou courriel :

Téléphone : 514-987-3000 Poste 4161
Fax : 514-987-6721
Courriel : philo@uqam.ca

iii. Contacts :

Futurs étudiants ou étudiants déjà inscrits dans un programme de premier cycle, vous pouvez adresser vos questions ou chercher conseil auprès des personnes-ressources suivantes :

Nicole Bernard (Assistante à la gestion des programmes au premier cycle; local W-5405)
Téléphone : 514-987-3629.
Courriel : bernard.nicole@uqam.ca

Vincent Guillin (Directeur des programmes d'études au premier cycle; local W-5465) :
Téléphone : 514-987-3000 Poste 5393
Courriel : guillin.vincent_philippe@uqam.ca

Alain Voizard (Directeur du Département; local W-5495) :
Téléphone : 514-987-3000 Poste 8951
Courriel : voizard.alain@uqam.ca

Les numéros de téléphone et de local des professeurs, des professeurs associés et des chargés de cours du département sont disponibles sur leur page web individuelle.

b. Les programmes de premier cycle en philosophie à l'UQÀM.

Le Département offre trois types de programmes de premier cycle en philosophie : le baccalauréat, la majeure et la mineure.

i. Baccalauréat et Majeure :

Le baccalauréat (7796) et la majeure (6510) sont destinés aux étudiants qui souhaitent faire des études de premier cycle spécialisées en philosophie. Ces deux programmes ont pour objectif commun de donner aux étudiants une solide formation de base en philosophie tout en leur permettant d'explorer les différents champs de la discipline et de découvrir de façon progressive ce qui les passionne le plus. C'est pour atteindre ce double objectif que nos programmes de baccalauréat et de majeure se construisent d'abord sur un solide tronc commun de 10 cours qui introduisent les étudiants, étudiantes aux principaux domaines de la philosophie (l'éthique, la philosophie politique, l'ontologie et la métaphysique, la logique, l'épistémologie) et aux grands périodes de son histoire (Antiquité, Renaissance et Moyen-âge, Époques moderne et contemporaine). De plus, notre programme offre un choix très riche de cours optionnels regroupés sous différents intitulés :

1. Les cours « Auteurs » permettent aux étudiants, étudiantes de travailler de façon spécifique un des grands auteurs de notre tradition (de Platon à Wittgenstein) ;
2. Les cours « Époques » offrent aux étudiants, étudiantes la possibilité d'approfondir des problèmes ou des thématiques propres à chacune des grandes périodes du développement historique de la philosophie ;
3. Les cours « Traditions » ouvrent à l'étude de certains des principaux mouvements qui ont marqué le développement de la philosophie à l'époque contemporaine (par exemple : le mouvement phénoménologique ou encore la philosophie analytique) ;
4. Les cours « Blocs » présentent une riche palette de cours spécialisés dans les grands domaines de la philosophie : Philosophie politique et sociale ; Ontologie, métaphysique et esthétique ; Logique, philosophie du langage, de l'esprit, des sciences cognitives et des neurosciences ; Philosophie des sciences ; Éthique et théorie de l'action.

Les étudiants de baccalauréat et de majeure qui ont complété 45 crédits ont accès à deux cours de lectures dirigées (PHI6100 et PHI6101) dont l'objectif est de permettre de travailler de manière approfondie sur un problème, un thème ou un auteur sous la supervision d'un professeur. Enfin, l'atelier de recherche (PHI5010), lui aussi accessible après 45 crédits, introduit les étudiants à la recherche spécialisée et leur permet de se préparer aux études de maîtrise en philosophie. L'objet d'étude de cet atelier est déterminé chaque année en fonction de l'alternance de trois axes : philosophie pratique (éthique, philosophie politique, philosophie du droit) ; philosophie des sciences, de l'esprit et du langage ; histoire de la philosophie.

Les programmes de Baccalauréat et de Majeure donnent également accès aux stages d'enseignement de la philosophie au collégial, qui constituent assurément un des attraits spécifiques de l'étude de la philosophie à l'UQÀM. En effet, le département de philosophie offre

un programme très développé de trois stages, dont deux sont offerts au premier cycle. Ces stages ont pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une formation pratique, pédagogique et didactique de base dans l'enseignement de la philosophie au niveau collégial en tirant parti de l'encadrement et de l'expérience professionnelle d'un professeur de niveau collégial.

Les programmes de majeure et de baccalauréat offrent tous deux l'accès aux études de maîtrise en philosophie (si les autres conditions d'admissibilité sont satisfaites). Ce qui les distingue, c'est essentiellement le degré d'ouverture à une autre discipline spécifique.

Ainsi, l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat devra suivre 24 cours de philosophie (72 crédits) et 6 cours dans des disciplines autres que la philosophie (18 crédits). L'étudiant est libre de choisir ces six cours parmi l'éventail de cours ouverts offerts par l'Université, bien que le département suggère aux étudiants de choisir ces cours parmi ceux inscrits dans la liste incluse dans la brochure du programme selon deux profils : profil général, profil enseignement de la philosophie au collégial.

L'étudiant qui choisit le programme de majeure devra suivre 20 cours de philosophie (60 crédits) et jumeler la majeure en philosophie à une mineure spécifique (une mineure comprend 10 cours, soit 30 crédits). La majeure en philosophie est actuellement jumelée avec une vingtaine de mineures de caractère très différent (pour la liste des mineures avec lesquelles le programme de majeure est jumelé, voir la brochure du programme). L'association d'une majeure en philosophie avec une mineure particulière peut permettre à l'étudiant d'approfondir un champ particulier de la philosophie qui l'intéresse plus spécifiquement en développant ses connaissances dans une discipline connexe (par exemple : mineure en études classiques ou en histoire pour les passionnés de philosophie ancienne, mineure en science politique pour ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux questions de philosophie politique, mineure en histoire de l'art pour ceux intéressés par l'esthétique, etc.). Tout étudiant qui désire des conseils quant au choix d'une mineure particulière peut s'adresser à la direction du programme pour en discuter.

ii. Le programme de mineure en philosophie :

La mineure (8384) est un programme court (30 crédits) dont l'objectif général est de donner à l'étudiant une bonne formation de base tout en lui permettant d'explorer ses intérêts spécifiques en philosophie à travers le choix de 4 cours d'approfondissement (à choisir dans quatre profils distincts : Sciences humaines ; Arts, lettres et Religion ; Sciences, sciences du langage, sciences de l'esprit et environnement) et de 3 cours complémentaires libres. La mineure offre ainsi la possibilité à l'étudiant d'approfondir et d'enrichir ses connaissances en suivant des cours qui sont à l'interface entre sa discipline principale (par exemple : l'histoire, la sociologie ou encore science, technologie et société) et la philosophie. L'étudiant qui choisit la mineure en philosophie avec le projet éventuel de poursuivre des études de maîtrise en philosophie devrait se mettre en contact avec la direction du programme d'études supérieures en philosophie afin de faire un choix de cours approprié.

Le détail des programmes de Baccalauréat (code 7796), de la Majeure (code 6510) et de la Mineure (8384) en philosophie est disponible en ligne sur le site du Registrariat de l'UQÀM :

<http://www.etudier.uqam.ca/>

c. Organisation et règlements des études de premier cycle.

Au sein du Département de philosophie, c'est au *Comité des études de premier cycle* d'assumer la responsabilité générale de la gestion du Baccalauréat, de la majeure et de la mineure en philosophie. Ce comité, statutairement composé du Directeur des programmes d'études du premier cycle, de professeurs du département, et de représentants des étudiants de ces mêmes programmes a notamment pour fonction de définir les objectifs spécifiques des programmes, de veiller à leur mise en œuvre (en particulier, en élaborant la commande de cours), de définir les approches pédagogiques appropriées, de faire en sorte que l'encadrement et le soutien aux étudiants soit correctement assuré et d'organiser l'évaluation des enseignements dispensés aux étudiants et aux étudiants dans le cadre de ces programmes.

Pour l'année 2014-15, les membres du Comité de programme des études de premier cycle sont, pour le corps professoral, Jacques Aumètre, Denis Fisette, Luc Faucher, Vincent Guillin (Directeur des programmes de 1^{er} cycle), Julie Walsh et, pour le corps étudiant, Clarisse Barette-Vigneault, Gabriel Leblond, Alice Mihaela Livadaru et Stéphanie Proulx (suppléants : Samy Benabed ; Anthony Julien)

Les études de premier cycle en philosophie sont régies par un ensemble de dispositions regroupées dans ce qu'on appelle le Règlement n° 5 (que vous retrouverez sur le site de l'UQÀM : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_5.pdf). Ce règlement indique les objectifs des programmes de premier cycle, les conditions relatives à l'admission, les procédures d'inscription, de reconnaissance des acquis, d'évaluation des études et de notation, les ententes interuniversitaires, etc. Il précise aussi la marche à suivre pour une modification d'inscription, l'abandon d'un cours, la demande de révision de note et la poursuite des études dans un autre programme. Il est donc vivement conseillé de se référer à ce règlement pour les questions d'ordre administratif.

Un autre règlement, le Règlement n° 18 (disponible à l'adresse suivante sur le site de l'UQÀM : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_18.pdf) régit l'ensemble des infractions de nature académique (plagiat, fraude, tricherie). Voir ci-dessous point (G)

La Faculté des sciences humaines a préparé un abrégé de ces deux règlements, qui est distribué lors de l'accueil des nouveaux étudiants et qui est aussi inclus dans l'*Agenda UQÀM*.

d. Offre de cours et élaboration du cheminement au premier cycle.

Dans le cadre de ses programmes de premier cycle, le Département de philosophie de l'UQÀM dispense une très grande variété de cours, obligatoires et optionnels, qui couvrent l'ensemble des champs et des périodes clefs de la discipline. Parce que l'objectif visé est de fournir une solide formation générale dans les différentes branches de la philosophie, et pour tirer au mieux profit de cette offre riche et diversifiée, il est conseillé aux étudiants de s'informer régulièrement sur les différents cours donnés aux sessions d'automne, d'hiver et d'été (les *plans de cours*, qui contiennent les objectifs du cours, le contenu des apprentissages, les travaux requis ainsi que les modes et critères d'évaluation, les modalités pédagogiques et la bibliographie, sont disponibles sur le site web du département) et de déterminer leurs choix en fonction des enseignements disponibles, tout en gardant à l'esprit qu'une des clefs de la réussite

au premier cycle est le respect d'une certaine progression dans l'acquisition des méthodes et des contenus.

En fonction de vos goûts et de vos intérêts, certains principes simples peuvent vous aider à élaborer un cheminement personnel raisonné au sein des programmes de premier cycle : commencer par prendre les cours généraux d'introduction à certains domaines philosophiques avant de s'inscrire dans des cours plus avancés; vérifier les pré-requis indiqués par les enseignants dans leurs plans de cours; pour les cours à thématique historique, s'assurer qu'on dispose bien des repères nécessaires à une bonne compréhension des auteurs ou des périodes envisagées; essayer de s'ouvrir à des thèmes ou à des problématiques qui, même s'ils ne vous attirent pas spontanément, élargissent l'éventail de vos connaissances.

Pour compléter le programme de baccalauréat en philosophie, l'étudiant doit également sélectionner 6 cours dans des disciplines autres que la philosophie. Là aussi, il vous revient de choisir ces cours de manière à ce qu'ils puissent utilement compléter ou élargir votre formation philosophique de base. Ainsi, l'apprentissage des langues, anciennes (le latin ou le grec) et modernes (en particulier l'anglais et l'allemand), est un atout pour les études de premier cycle en philosophie et peut être une nécessité (dans le cas de l'anglais) pour la poursuite des études au niveau de la Maîtrise et du Doctorat.

De la même manière, il est vivement conseillé à ceux qui s'intéressent plus particulièrement à la philosophie politique d'opter pour un ou plusieurs cours offerts par les départements de science politique ou des sciences juridiques, à ceux qui s'intéressent à l'esthétique d'aller voir du côté du département d'histoire de l'art, ou à ceux qui s'intéressent à l'épistémologie ou à la philosophie des sciences de se renseigner sur les enseignements offerts par les départements de la Faculté des sciences ou les autres départements de sciences humaines.

A titre indicatif, vous trouverez en **annexe I** à ce guide des cheminements types pour le baccalauréat et la majeure en philosophie, à temps plein et à temps partiel.

Les étudiants et étudiantes souhaitant plus de renseignements ou qui désirent discuter de leur cheminement dans le programme peuvent s'adresser au Secrétariat des programmes au premier cycle (Nicole Bernard : local W-5405; téléphone : 514-987-3629) ou au Directeur des programmes d'études du premier cycle (Vincent Guillin : local W-5465; téléphone : 514-987-3000 Poste 5393).

e. Évaluation, notation, modification et révision de note :

Dans le cadre de chaque cours, l'enseignant et les étudiants doivent se mettre d'accord en début de session sur les exigences de travail, les modalités d'évaluation et les échéances prévues et signer une *Entente d'évaluation* qui stipule les termes précis de cet accord.

Pour représenter l'appréciation du niveau d'apprentissage atteint par l'étudiant relativement aux objectifs d'un cours ou d'une activité créditée donnée, l'évaluation prend la forme d'une notation littérale utilisant les symboles A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D, E (certains cours et activités font appel à une évaluation de type succès-échec S/E). Les points ou les pourcentages associés aux symboles littéraux sont les suivants :

A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59
D+	1.3	54-56
D	1.0	50-53
E	0.0	moins de 50

A partir des points ainsi obtenus par l'étudiant à chaque session pour ses différents cours ou activités créditées, on calcule sa moyenne cumulative, qui constitue une indication de son rendement et de sa capacité à poursuivre le programme. Pouvant varier entre 0 et 4.3, la moyenne cumulative est inscrite sur le relevé de notes qui est communiqué à l'étudiant à la fin de chaque session. A titre d'information, la moyenne cumulative requise pour entrer dans le programme de maîtrise de philosophie de l'UQÀM est 3.2.

Tout étudiant peut demander que soit modifié le résultat final qui lui a été attribué pour une activité créditée donnée. Il est conseillé de prendre d'abord contact avec l'enseignant responsable de l'activité concernée pour discuter avec lui de cette *demande de modification de note*. D'un point de vue réglementaire, cette demande doit être faite à l'aide du formulaire de *Demande de modification de note*, doit être accompagnée de justifications et transmise à l'enseignant concerné, qui l'étudie et communique éventuellement sa réponse au directeur du programme. Si l'étudiant est insatisfait de la réponse obtenue ou si l'enseignant omet de transmettre sa réponse dans les délais prescrits, l'étudiant peut alors demander une *révision de note* en utilisant le formulaire *ad hoc*. Sa demande est alors étudiée par un comité de révision de note, convoqué par la direction du Département, qui comprend au moins trois professeurs, et dont ne peut faire partie le professeur concerné par la demande de révision. Avant que la décision soit rendue, l'étudiant et le professeur peuvent demander à être entendus par le comité. Ce dernier rédige un rapport et l'étudiant peut en obtenir une copie sur demande. Le comité peut maintenir, accroître ou diminuer la note de l'étudiant, et sa décision est finale.

f. Pédagogie et soutien à l'apprentissage.

i. Pédagogie :

L'enseignement de la philosophie repose sur des méthodes pédagogiques qui, pour l'essentiel, proviennent de sa longue tradition. Le travail d'un texte (sa lecture et son analyse), la rédaction d'un texte (de nature académique), la discussion en groupe, et le cours magistral, sont et restent des méthodes pédagogiques courantes dans l'enseignement de la philosophie. D'où l'importance pour l'étudiant en philosophie de se familiariser avec ces méthodes, en s'assurant, par exemple, de suivre le plus tôt possible le cours obligatoire de méthodologie (**PHI 1100 – Initiation au travail intellectuel en philosophie**; le site du cours disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.er.uqam.ca/nobel/philuqam/metho/>).

L'étudiant a ainsi à lire différents types de texte (article savant, commentaire, compte rendu, dialogue et discours philosophiques, essai, préface, traité, etc.), dont il doit d'abord analyser l'argumentation, quoique cette dernière nécessite bien souvent une mise en contexte historique et théorique. Il est à noter que la lecture de textes philosophiques est une activité tout à fait spécifique, qui suppose bien souvent que l'on revienne à plusieurs reprises sur le même texte pour en saisir correctement le sens et les implications.

L'étudiant a de plus à rédiger différents types de « textes » : bibliographie critique, commentaire, compte rendu, dissertation, essai, examen (sur table ou à la maison), notes pour un exposé oral, résumé, etc. On peut alors lui demander de travailler individuellement ou en équipe. Notons que la nature des cours magistraux peut varier, ces derniers pouvant désormais incorporer des présentations multimédia (« Powerpoint »), comporter des ateliers en classe, des exposés oraux, ou des tables rondes.

Si les méthodes pédagogiques sont choisies par l'enseignant, celles-ci doivent cependant l'être en fonction de leur pertinence par rapport à la matière et aux objectifs du cours ou du séminaire. C'est pourquoi l'enseignant se doit d'être en mesure de justifier la pertinence de ces méthodes, c'est-à-dire, entre autres, d'expliquer clairement la nature des évaluations exigées ainsi que les critères de correction appliqués. Remarquons que la nature et les modalités des évaluations font l'objet de l'entente que l'enseignant et les étudiants signent lors de la première séance de la session. C'est pourquoi l'étudiant ne devrait surtout pas hésiter à demander des précisions à l'enseignant quant à tout aspect du cours ou du séminaire lui apparaissant plus ou moins clair.

ii. Soutien à l'apprentissage :

Dans le cadre du baccalauréat, l'enseignant responsable des cours que vous suivez est le premier interlocuteur auquel vous pouvez vous adresser si vous avez des questions ou si vous avez besoin de conseils. Les professeurs et chargés de cours peuvent être joints par courriel ou vous rencontrer (le plus souvent sur rendez-vous). De plus, le Département offre un programme d'aide à l'apprentissage spécifiquement destinés aux étudiants de premier cycle en philosophie, le monitorat. Il est assuré par un ou des étudiants de maîtrise ou de doctorat en philosophie. Leur tâche est double : premièrement, être à la disposition des étudiants de premier cycle en philosophie qui ont besoin d'une aide individuelle portant soit sur des questions concernant le programme de philosophie, soit sur des problèmes plus spécifiques liés, par exemple, à la

rédaction de travaux. Deuxièmement, parallèlement à cette forme d'aide individualisée, le ou les moniteurs participent à l'animation d'ateliers portant, notamment, sur des questions de méthodologie, sur des problèmes liés à la rédaction de travaux ou à la lecture de textes difficiles en marge des cours d'introduction. Le bureau du monitorat est situé au local W-5460, tél : #7665; courriel : monitora@er.uqam.ca.

L'Université offre elle aussi des services d'aide à l'apprentissage très diversifiés, notamment à travers les Services à la vie étudiante. Vous pouvez consulter la page web de ces services à l'adresse suivante : <http://www.unites.uqam.ca/sve/aideapprentissage/>.

g. Du plagiat.

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement n° 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, tous les étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante: http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEM_ENT_NO_18.pdf

Parce qu'Internet constitue apparemment une source inépuisable et largement déréglementée de savoir et de connaissances, on est parfois tenté de s'y servir sans retenue et sans discernement, ce qui peut conduire au plagiat. Pour éviter cela, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat qui vous donne les moyens de faire un usage raisonnée et légitime des ressources électroniques disponibles sur le web : www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/. Vous pouvez aussi vous reporter à la section 3b du présent guide pour un modèle de citation et de référencement des ressources internet.

2. Services et ressources

a. Courriel UQÀM.

Après votre inscription, il vous faut rapidement procéder à l'activation de votre courriel UQÀM. C'est en effet par son intermédiaire que vous recevrez la plupart des informations administratives et pédagogiques relatives à votre programme d'étude et aux cours que vous suivrez. Pour la marche à suivre, consultez le site du SITEL (<http://www.sitel.uqam.ca/etudiants/Pages/courriel.aspx>).

b. Agenda UQÀM.

Élaboré par le service de l'information interne de l'UQÀM, cet agenda regroupe une multitude d'informations précieuses (calendrier universitaire, liste des associations étudiantes, répertoire téléphonique, divers plans) qui vous aideront à vous organiser. Vous pouvez vous procurer gratuitement cet agenda en vous présentant dans l'un des points de vente de la Coop-UQAM avec votre carte étudiante (obligatoire).

c. Le Registrariat.

A partir du site web du Registrariat de l'UQÀM (<http://www.etudier.uqam.ca/>), vous pourrez accéder aux informations administratives et pédagogiques vous concernant, ainsi que vous renseigner sur les programmes d'études ou les horaires et la localisation des cours proposés.

d. Bourses et soutien financier.

Les étudiants, étudiantes des programmes de baccalauréat et de majeure en philosophie sont éligibles à quatre bourses qui leur sont spécifiquement destinées. Le département offre ainsi chaque année deux bourses départementales d'excellence académique réservées aux étudiants, étudiantes de 2e année et une bourse départementale d'excellence académique à l'intention des étudiants, étudiantes de 3e année d'une valeur chacune de 1000\$, attribuées en fonction de la moyenne cumulative. Le département offre également chaque année une bourse d'implication communautaire d'une valeur de 1000\$ ouverte à tous les étudiants, étudiantes du département, sur présentation d'un dossier de candidature mettant en évidence les contributions à la vie communautaire universitaire et extra-universitaire. Les conditions d'admissibilité ainsi que les procédures de candidature sont accessibles sur le site web du service d'[aide financière](#) de l'UQAM.

Pour toute information supplémentaire relative aux bourses offertes par le département, n'hésitez pas à contacter la direction des études de premier cycle.

Par ailleurs, il existe toute une panoplie de bourses offertes par la [Fondation de l'UQAM](#) et d'autres organisations aux étudiants, étudiantes de premier cycle en général et auxquelles les étudiants, étudiantes de philosophie peuvent postuler. Pour prendre connaissance de l'ensemble de ces bourses ainsi que des différents programmes d'aide financière disponibles à l'UQAM, visitez le site de l'[Aide financière](#) et n'hésitez pas à contacter la direction des études de premier cycle si vous souhaitez recevoir des conseils quant à la meilleure façon de présenter votre dossier.

Finalement, il est rappelé aux étudiants finissant leur baccalauréat et désireux de poursuivre leurs études de philosophie au niveau de la maîtrise qu'ils peuvent solliciter un financement du FQRSC ou du CRSH pour accéder au cycle des études supérieures dans le courant de leur dernière année de baccalauréat. L'expérience passée indique qu'une moyenne finale de 3.8 au baccalauréat constitue généralement le minimum requis pour espérer voir son dossier retenu.

e. Bibliothèques.

Parce qu'apprendre à faire de la philosophie, c'est en grande partie apprendre à lire les philosophes, une fréquentation assidue de leurs écrits s'impose à celui qui veut philosopher. Voilà pourquoi il vous faudra connaître et apprendre à utiliser les différentes ressources (ouvrages, revues, catalogues, bases de données, documents multimédia) mis à votre disposition par les bibliothèques de l'UQÀM, en particulier la **Bibliothèque centrale**, située au Pavillon Hubert-Aquin, local A-M100 (tél. : (514) 987-6114), qui abrite l'essentiel des ressources pour ce qui concerne la philosophie. Madame Madeleine Hébert-Erban (hebert-erban.madeleine@uqam.ca) est la bibliothécaire spécifiquement en charge de la discipline à l'UQÀM.

Le site web du Service des bibliothèques (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/>) constitue un bon point de départ pour vos recherches. Vous trouverez aussi en ligne des pages plus particulièrement consacrés à la philosophie :

<http://guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/59-Philosophie>

A chaque début de session, la Bibliothèque centrale offre des séances d'initiation à l'utilisation des catalogues et à la recherche dans les bases de données. Vous disposez aussi en ligne une page d'initiation à la recherche documentaire en sciences humaines :

http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/sciences_humaines/index.html

Finalement, parce que vos recherches peuvent vous conduire à consulter des ressources qui ne seraient pas disponibles à l'UQÀM, les étudiants de baccalauréat peuvent obtenir à la bibliothèque de l'UQÀM une carte CREPUQ qui leurs donne accès au prêt dans toutes les bibliothèques universitaires de Montréal.

f. Salon des étudiants.

Il existe, au sein du département de philosophie, un Salon des étudiants ouvert à tous (local W-5225) où vous pouvez venir travailler ou consulter un certain nombre de documents. Pour les horaires, prendre contact avec le secrétariat du département philosophie (514-987-3000 poste 4161).

g. Laboratoire informatique de la Faculté des sciences humaines.

Le laboratoire d'informatique des Facultés des sciences humaines et de science politique et droit (situé au 1er niveau du pavillon Hubert-Aquin, au local A-1900; téléphone : 514-987-3483) met à votre disposition des micro-ordinateurs pour la réalisation de vos travaux. Pour les conditions d'accès et les services offerts, voir le site web du laboratoire : <http://sitel.uqam.ca/Laboratoires/ScHum/Pages/ScHum.aspx>

h. Assophia

L'association générale étudiante du module de philosophie de l'UQÀM représente les étudiantes et étudiants du premier cycle dans les différentes instances de l'UQÀM et de l'extérieur. Ses objectifs et la présentation des nombreuses activités qu'elle organise sont disponibles sur son site web (<http://www.er.uqam.ca/nobel/assophia/?q=node/accueil>) et sur sa page Facebook (<https://www.facebook.com/groups/329548077103391/>). Son local est situé au A-2410 (à côté du café Aquin ; téléphone : (514) 987-3000 poste 4778 ; Courriel : assophia.uqam@gmail.com).

Pour 2014-5, l'exécutif sera composé de :

Roxane Noël: présidente

Alice Livadaru: vice-présidente

Stéphanie Proulx: déléguée interne

Émile Bernier, Samy Benabed : délégués externes

Michael Centomo, Antoine Beaugrand-Champagne: responsables au socioculturel

Gabriel Dubé: trésorier

Clarisse Barrette-Vigneault: déléguée aux affaires académiques

Gabriel Leblond: responsable de la revue

Sébastien Riendeau: responsable de Philopolis

François Laliberté-d'Avignon: responsable aux communications

Félix Perras: secrétaire

i. S'informer sur la vie de la philosophie, à Montréal et au-delà...

En dehors des activités d'enseignement et de recherche organisées au sein du Département de philosophie de l'UQÀM (que vous retrouverez sur le site web du département et son babillard : <http://www.er.uqam.ca/nobel/philuqam/dept/babillard.php>), la région montréalaise abrite une vie philosophique tout à fait riche, que ce soit dans les autres départements de philosophie situés à Montréal ou dans un cadre non-universitaire. Pour vous tenir au courant, visitez régulièrement le site Philo.Mtl (<http://philomtl.wordpress.com/>) qui répertorie les événements philosophiques à venir. Vous pouvez aussi vous informer en vous abonnant à des listes de diffusion philosophiques (comme PHILOS-L, basée en Grande-Bretagne : <http://listserv.liv.ac.uk/archives/philos-l.html> ; ou E-Metis, basée en France : https://listes.univ-paris1.fr/www/subscribe/emetis?checked_cas=0). Et bien sûr, il existe des multitudes de sites ou de blogs à consulter...

3. Exercices & travaux

a. Les différents types d'exercice.

Dans le cadre de leurs cours, les enseignants du département de philosophie de l'UQÀM utilisent toute une panoplie d'exercices écrits destinés à la fois à vous faire acquérir et développer certaines aptitudes intellectuelles, à vérifier que les contenus d'enseignements ont bien été assimilés et à évaluer la qualité de votre travail personnel. Les types d'exercice qui vont vous être proposés sont nombreux et varient en fonction de l'objet étudié, du niveau des étudiants ou des étudiantes et des objectifs du cours. La liste non exhaustive qui suit répertorie les exercices les plus communs donnés au département :

- **Résumé de texte** : court résumé d'un texte qui peut être un article, un extrait d'ouvrage ou un ouvrage tout entier, qui en présente les thèmes, les thèses et les arguments.
- **Compte rendu de lecture** : c'est un résumé de texte qui, en plus des éléments mentionnés précédemment, propose une évaluation critique du document étudié.
- **Travail de synthèse** : synthèse raisonnée d'un ensemble de textes ou de documents portant sur un thème donné, qui présente de manière critique les différentes approches et solutions proposées pour une question précise.
- **Réponses à des questions de cours** : questions appelant une réponse précise sur des définitions de concepts, des points de doctrines ou des exemples abordés en cours. Ces questions ont pour objectif de vérifier que les contenus livrés pendant l'enseignement ont bien été assimilés.
- **Résolution d'exercices et de problèmes** : dans les cours à dominante formelle (notamment ceux de logique), mise en application des méthodes, des règles et des techniques de formalisation ou de calcul.
- **Explication de texte** : élucidation critique de la structure argumentative et du contenu d'un texte court, destinée à mettre en évidence les modes de traitement philosophique d'une question ou d'un problème par un auteur de la tradition.
- **Dissertation** : travail de réflexion à partir d'une question, d'un jugement de valeur ou d'un commentaire. La dissertation se fonde sur l'analyse du sujet à traiter, passe par la mise au point d'une problématique pour y répondre, et vise à l'organisation d'une argumentation progressive défendant une thèse déterminée, pour aboutir à une conclusion motivée.

- **Mémoire** : développement long et approfondi (de 15 à 20 pages environ) sur une question ou un thème donnés, bâti à partir d'une problématique originale et qui s'appuie sur une analyse détaillée de la littérature existante ou d'un corpus défini.

b. Présentation des travaux.

Les travaux que vous allez produire dans le cadre des cours doivent respecter un certain nombre de normes générales. Bien évidemment, si un enseignant ou une enseignante vous donne des indications particulières pour la réalisation de vos travaux, ce sont ces consignes qu'il vous faudra respecter (par exemple, si l'enseignant préfère une version électronique de vos travaux à une version papier). Il est aussi conseillé de garder un double de tout travail rendu à un enseignant.

Vous trouverez dans le *Cahier de méthodologie de l'UQÀM* de Liliane Goulet (Montréal : Université du Québec à Montréal, 1987; plusieurs exemplaires de cet ouvrage de référence sont disponibles à la Bibliothèque centrale sous la cote LB2395G6.1987) une description claire des règles de présentation de vos travaux. Par défaut et sauf indication contraire de l'enseignant responsable du cours suivi, les plus essentielles de ces règles sont les suivantes

- Vos travaux doivent être présentés sur **papier blanc**, au format 21,6 x 28 cm (8,5 x 11 pouces), à **double interligne** en utilisant uniquement le recto.
- La **marge** de gauche est de 4 cm; celle de droite de 3 cm; celle du haut de la page de 4 cm; celle du bas de 3 cm. **Chaque paragraphe commence par un alinéa**, c'est-à-dire par un retrait par rapport à la marge de gauche.
- Les travaux doivent être **paginés**.
- La **page-titre** doit contenir les renseignements suivant :
 - Le nom et le sigle du cours.
 - Le nom de la personne à qui le travail est remis, précédé de la mention « Présenté à ».
 - Le titre du travail.
 - Le nom de l'auteur, précédé de la mention « par », suivi de son code étudiant.
 - Le nom de l'institution (en dessous du nom de l'auteur).
 - La date de remise du travail (en bas de la page).
- Quand vous utilisez **une citation** :

- Elle doit être transcrite textuellement, en respectant la ponctuation. Si une partie du texte cité est omise, on doit l'indiquer par trois points entre crochets ([...]).
- Une citation de 4 lignes et moins est insérée dans le texte, entre guillemets. Une citation de plus de 4 lignes est détachée du texte et dactylographiée, sans guillemets, à interligne simple, en retrait du texte principal.
- Toute citation doit renvoyer à sa source. Pour ce faire, vous pouvez opter pour l'un des deux systèmes de référence les plus classiques. Vous pouvez *soit* faire suivre la citation – directement dans le texte ou à l'aide d'une note de base de page ou de fin – d'une référence abrégée à la source indiquant le nom de l'auteur, la date de l'ouvrage concerné et la page dont la citation est tirée (Heidegger 1953, 24) et qui renvoie à une bibliographie d'ensemble placée à la fin de votre travail; *soit* renvoyer à une note de bas de page ou à une note en fin de document qui indique la référence complète dont cette citation est tirée. Peu importe le système que vous choisissez, l'important est d'être systématique et de se tenir à la convention de présentation choisie
- Pour les références complètes des documents, qu'elles apparaissent en notes ou dans une bibliographie finale, elles peuvent se présenter comme suit :

- **Pour les livres** : Nom de l'auteur; titre de l'ouvrage; données éditoriales (s'il y a lieu : nom de l'éditeur ou du traducteur); adresse bibliographique (lieu, éditeur et date de publication);

Ex. : René Descartes, *Les Passions de l'âme*, introduction, notes, bibliographie et chronologie par Pascale D'Arcy, Paris : Flammarion, 1996.

Ex. : Martin Heidegger, *Kant et le problème de la métaphysique*, introduction et traduction de l'allemand par Alphonse de Waelhens et Walter Biemel, Paris : Gallimard, 1953.

- **Pour les articles de périodiques, les articles de dictionnaires ou d'encyclopédies et les chapitres d'ouvrages collectifs** :

Ex. : Jean-François Braunstein, « Antipsychologisme et philosophie du cerveau chez Auguste Comte », *Revue internationale de philosophie*, vol. 52, n° 203 (1998), p. 7-28 [où sont indiqués l'auteur de l'article, le titre de l'article, le titre, le volume et le numéro du périodique, et les pages de début et de fin de l'article].

Ex. : Denis Diderot, « Locke, Philosophie de », in *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une*

société de gens de lettres (Paris : Chez Briasson, David, Le Breton & Durand, 1751-1772) tome 9, p. 625-627 [où sont indiqués l'auteur de l'article, le titre de l'article, le titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire, son adresse bibliographique et les pages de début et de fin de l'article].

Ex. : Christian Bonnet, « Kant et les limites de la science », in Pierre Wagner (dir.), *Les Philosophes et la science*, Paris : Gallimard, 2002, 349-402 [où sont indiqués l'auteur de l'article, le titre de l'article, le nom du responsable de l'ouvrage collectif, le titre de l'ouvrage collectif, l'adresse bibliographique de l'ouvrage collectif et les pages de début et de fin de l'article]

- **Pour les documents issus d'Internet :**

Ex. : J. Malpas, « Donald Davidson », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (ed.), [Consulté en ligne le 1 septembre 2010 à l'URL suivant :

<http://plato.stanford.edu/archives/win2003/entries/davidson/>]

- Pour une description beaucoup plus détaillée des conventions de citation et des règles bibliographiques, vous pouvez vous reporter à Chantal Bouthat, *Guide de présentation des mémoires et thèses* (Montréal : Université du Québec à Montréal, 1993) ou site dédié de la Bibliothèque centrale de l'UQAM :
<http://www.guidemt.uqam.ca/citer/principes-generaux>

**Annexe I : exemples de cheminements types pour le baccalauréat et la majeure en philosophie.
Grilles de cheminement des programmes de 1^{er} cycle (7796-6510-8384) en philosophie**

**Cheminement type BAC
À temps plein**

1^{ère} session automne	PHI1007	PHI1009	PHI1012	PHI1013	
1^{ère} session hiver	PHI1102	PHI1008	PHI1014	PHI1015	
1^{ère} session été	Cours libre				
2^e session automne	PHI1016	Cours de tradition	Cours d'auteur	Cours de champs	Cours libre
2^e session hiver	PHI1003	Cours d'époque	Cours de champs	Cours optionnel	Cours libre
2^e session été	Cours libre				
3^e session automne	Cours d'auteur	Cours de champs	Cours optionnel (stage 1)	Cours optionnel (Lectures dirigées 1)	
3^e session hiver	Cours de champs	Cours de champs	Cours optionnel (stage 2)	Cours optionnel (Lectures dirigées 2)	Cours libre
3^e session été	Cours libre				

**Cheminement type BAC
À temps partiel**

1^{ère} session automne	Cours intro	Cours intro	4^e session automne	Cours d'auteur	Cours optionnel
1^{ère} session hiver	Cours intro	Cours intro	4^e session hiver	Cours de tradition	Cours de champs
1^{ère} session été	Cours libre		4^e session été	Cours libre	
2^e session automne	Cours intro	Cours intro	5^e session automne	Cours de champs	Cours optionnel (Lecture dirigée 1)
2^e session hiver	Cours intro	Cours intro	5^e session hiver	Cours d'auteur	Cours de champs
2^e session été	Cours libre		5^e session été	Cours libre	
3^e session automne	Cours intro	Cours de champs	6^e session automne	Cours de champs	Cours optionnel (Stage 1)
3^e session hiver	Cours intro	Cours d'époque	6^e session hiver	Cours optionnel (Stage 2)	Cours optionnel (Lecture dirigée 2)
3^e session été	Cours libre		6^e session été	Cours libre	

* Les stages et les lectures dirigées sont indiqués à titre de suggestion, ce ne sont pas des cours obligatoires.

Cheminement type Majeure
À temps plein

1^{ère} session automne	PHI1007	PHI1009	PHI1012	PHI1013	
1^{ère} session hiver	PHI1102	PHI1008	PHI1014	PHI1015	Cours de champs
1^{ère} session été	Cours PHI à l'horaire				
2^e session automne	PHI1016	Cours de tradition	Cours d'auteur	Cours de champs	
2^e session hiver	PHI1003	Cours d'époque	Cours d'auteur	Cours de champs	Cours de champs
2^e session été	Cours PHI à l'horaire				

Cheminement type Majeure
À temps partiel

1^{ère} session automne	Cours intro	Cours intro	3^e session automne	Cours d'intro	Cours de champs
1^{ère} session hiver	Cours intro	Cours intro	3^e session hiver	Cours d'intro	Cours d'époque
1^{ère} session été	Cours PHI à l'horaire		3^e session été	Cours PHI à l'horaire	
2^e session automne	Cours intro	Cours intro	4^e session automne	Cours de tradition	Cours d'auteur
2^e session hiver	Cours intro	Cours intro	4^e session hiver	Cours d'auteur	Cours de champs
2^e session été	Cours PHI à l'horaire		4^e session été	Cours PHI à l'horaire	

* S'ajuster selon les cours offerts à l'été.

Cheminement type Mineure
À temps plein

Session automne	Cours d'intro	Cours d'intro	Cours profil 1	Cours profil 2	
Session hiver	Cours d'intro	Cours profil 3	Cours profil 4	Cours complémentaire	Cours complémentaire
Session été	Cours complémentaire				

Cheminement type Mineure
À temps partiel

1^{ère} session automne	Cours intro	Cours intro		2^e session automne	Cours profil 2	Cours profil 3
1^{ère} session hiver	Cours intro	Cours profil 1		2^e session hiver	Cours profil 4	Cours complémentaire
1^{ère} session été	Cours complémentaire			2^e session été	Cours Complémentaire	